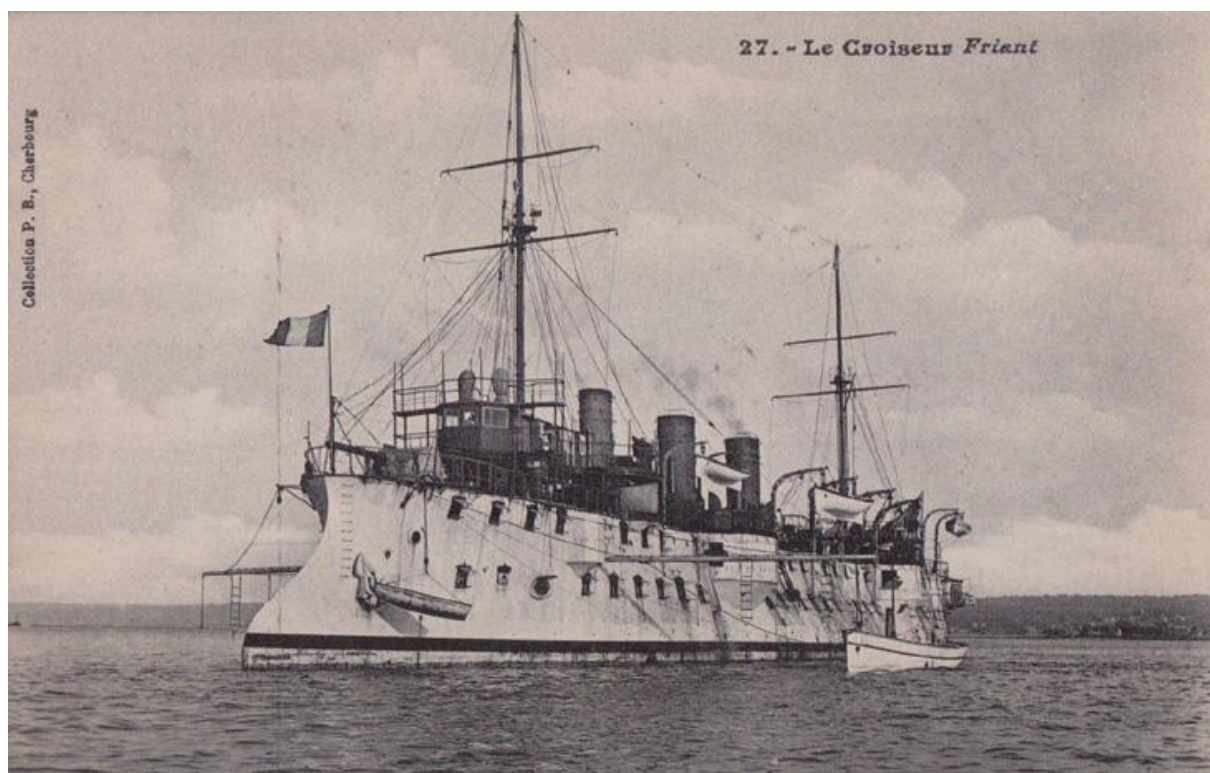
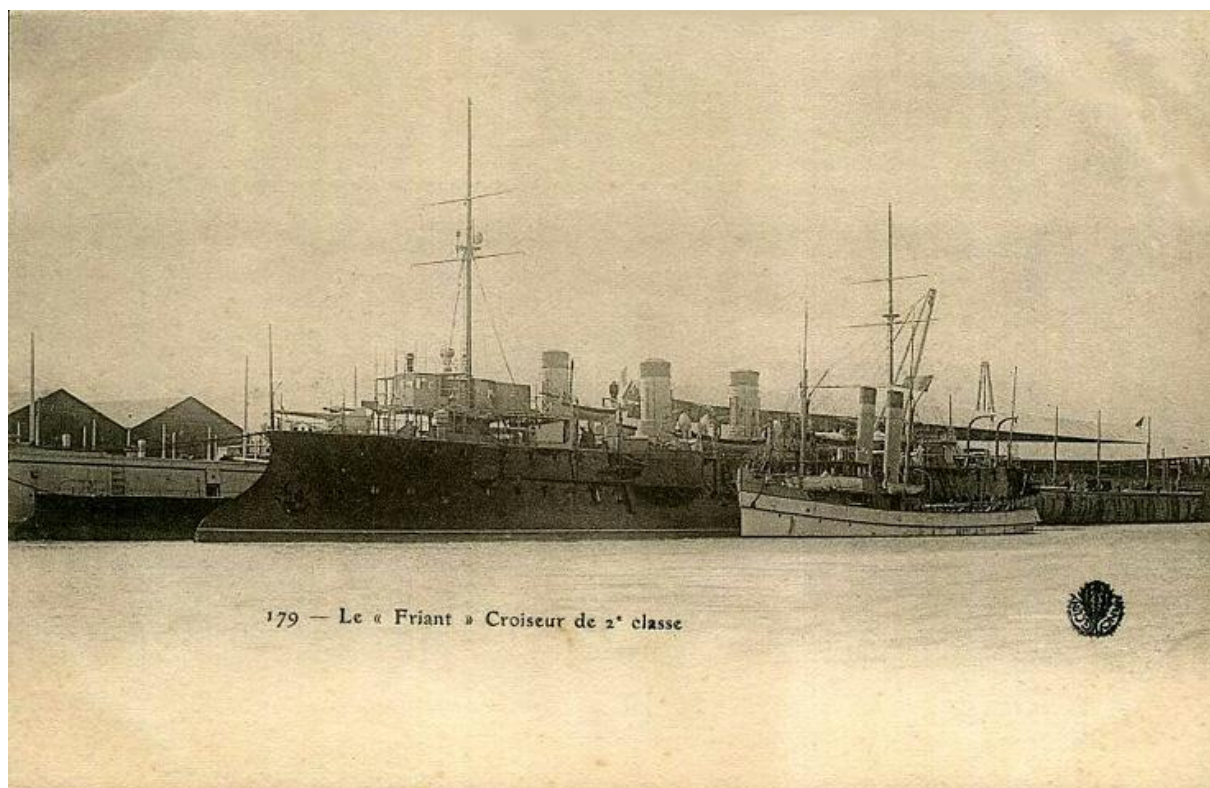
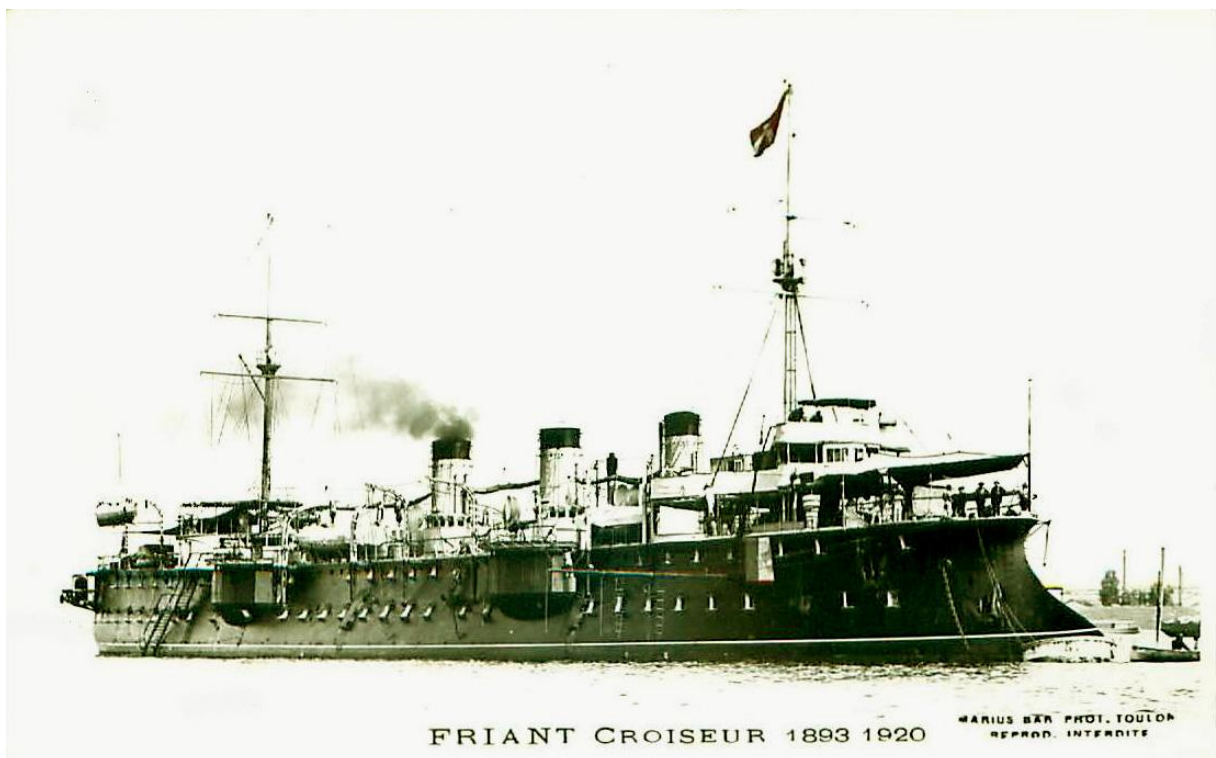


FRIANT — Croiseur de 2^e classe protégé,
premier du type (1895~1920)





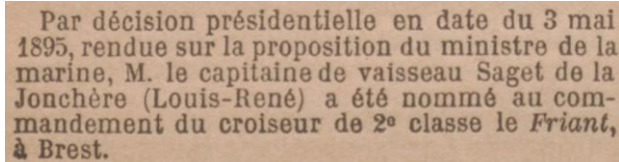
Le *Friant* en rade de Cherbourg, le 31 juillet 1909



*Bibliothèque nationale de France – Département Estampes et photographie
Agence de presse Rol – Réf. Rol 4.944*

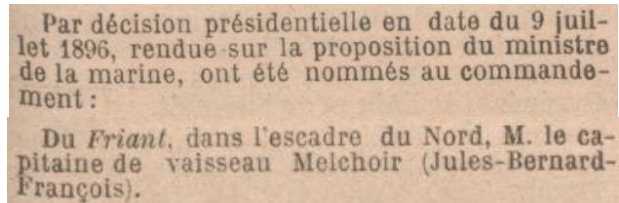
Commandants successifs du croiseur de 2^e classe protégé *Friant*

— **SAGET de La JONCHÈRE Louis René**, capitaine de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 3 mai 1895 (*J.O. 5 mai 1895, p. 2.596*). Commandement pris le 25 juin 1895 (*Annuaire de la Marine 1895, p. 857*). Avait été chargé en 1894 de suivre les travaux d'achèvement du bâtiment. Bâtiment en essais à Brest, puis Escadre du Nord.



Par décision présidentielle en date du 3 mai 1895, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Saget de la Jonchère (Louis-René) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe le *Friant*, à Brest.

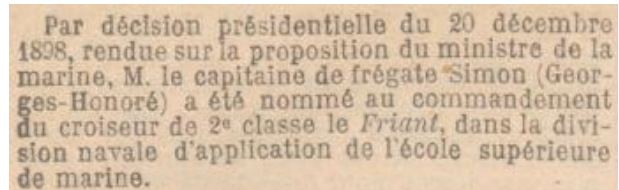
— **MELCHIOR Jules Bernard François**, capitaine de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 9 juillet 1896 (*J.O. 11 juill. 1896, p. 3.959*). Commandement pris le 11 août 1896 (*Annuaire de la Marine 1897, p. 914*). Escadre du Nord, à Brest.



Par décision présidentielle en date du 9 juillet 1896, rendue sur la proposition du ministre de la marine, ont été nommés au commandement :
Du *Friant*, dans l'escadre du Nord, M. le capitaine de vaisseau Melchoir (Jules-Bernard-François).

— **POIDLOÛE Alfred Marie**, capitaine de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par ... Commandement pris le 30 août 1898 à Brest (*Annuaire de la Marine 1898, p. 803*). Bâtiment en réserve de 2^e catégorie, à Brest.

— **SIMON Georges Honoré**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 20 décembre 1898 (*J.O. 21 déc. 1898, p. 7.674*). Division navale d'application de l'École supérieure de marine.



Par décision présidentielle du 20 décembre 1898, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Simon (Georges-Honoré) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe le *Friant*, dans la division navale d'application de l'école supérieure de marine.

— **CROS Marius Auguste**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 31 mai 1899 (*J.O. 2 juin 1899, p. 3.719*). Commandement pris le 1^{er} octobre 1899 à Brest (*Annuaire de la Marine 1900, p. 816*). Bâtiment en réserve de 2^e catégorie, à Brest. Division navale d'application de l'École supérieure de marine.

Par décision présidentielle du 31 mai 1899, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Cros (Marius-Auguste) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe le *Friant*, dans la division navale d'application de l'école supérieure de marine.

— **ADAM Charles Gustave Édouard**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 19 juin 1900 (*J.O. 20 juin 1900, p. 3.943*). Commandement pris le 10 juin 1900 (*Annuaire de la Marine 1901, p. 723*). Escadre d'Extrême-Orient.

Par décision présidentielle du 19 juin 1900, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Adam (Charles-Georges-Edouard) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe le *Friant*.

— **SERRES Élie Aimé Gervais**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 8 avril 1902 (*J.O. 10 avr. 1902, p. 2.634*). Escadre de l'Extrême-Orient, puis Force navale des mers d'Orient.

Par décision présidentielle du 8 avril 1902, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Serres (Élie-Aimé-Gervais) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe le *Friant*.

— **FONTAINE Victor Maurice**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement début Janvier 1903 (*J.O. 7 janv. 1903, p. 83*). Bâtiment en réserve normale, à Cherbourg.

M. le capitaine de frégate Fontaine (V.-M.), du port de Cherbourg, est désigné pour exercer, à titre sédentaire, le commandement du croiseur le *Friant* en réserve normale à Cherbourg.

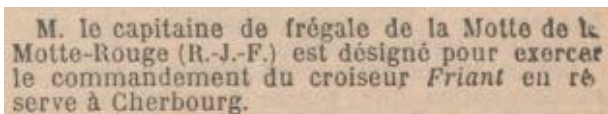
— **GIRARD La BARCERIE Joseph Louis Frédéric Gaston**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement, exercé à titre sédentaire, en Avril 1903 (*J.O. 8 avr. 1903, p. 2.243*). Bâtiment en réserve normale, à Cherbourg.

M. le capitaine de frégate Girard La Barcerie (J.-L.-F.-G.), du port de Cherbourg, est désigné pour exercer à titre sédentaire le commandement du croiseur le *Friant*, en réserve normale à Cherbourg.

— **GAUCHER Dominique Marie**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement en Mars 1904 (*J.O. 25 mars 1904, p. 1.899*). Bâtiment en réserve normale, à Cherbourg.

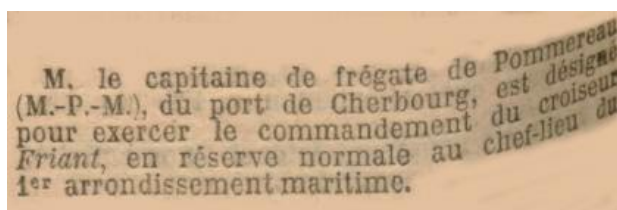
M. le capitaine de frégate Gauchet (D.-M.), du port de Cherbourg, est désigné pour exercer le commandement du croiseur le *Friant*, en réserve normale à Cherbourg.

— **De La MOTTE de La MOTTE-ROUGE Raoul Joseph Félix**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement en Janvier 1905 (*J.O. 11 janv. 1905, p. 231*). Bâtiment en réserve normale à Cherbourg.



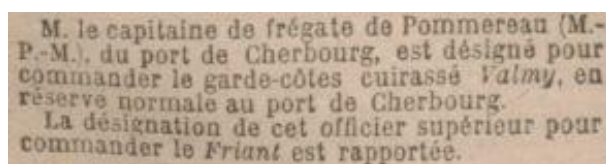
M. le capitaine de frégate de la Motte de la Motte-Rouge (R.-J.-F.) est désigné pour exercer le commandement du croiseur *Friant* en réserve à Cherbourg.

— **De POMMEREAU Marie Paul Marcel**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement en Février 1906 (*J.O. 17 févr. 1906, p. 1.054*). Bâtiment en réserve normale à Cherbourg.



M. le capitaine de frégate de Pommereau (M.-P.-M.), du port de Cherbourg, est désigné pour exercer le commandement du croiseur *Friant*, en réserve normale au chef-lieu du 1^{er} arrondissement maritime.

Désignation rapportée en Mars 1906 (*J.O. 10 mars 1906, p.1.568*), cet officier supérieur ayant alors été nommé au commandement du garde-côtes cuirassé **Valmy**, en réserve normale à Cherbourg.



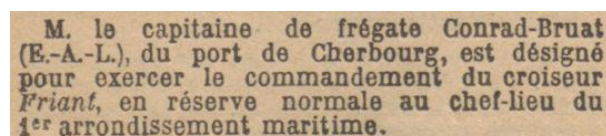
M. le capitaine de frégate de Pommereau (M.-P.-M.), du port de Cherbourg, est désigné pour commander le garde-côtes cuirassé *Valmy*, en réserve normale au port de Cherbourg.
La désignation de cet officier supérieur pour commander le *Friant* est rapportée.

— **REY Hector Étienne**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement en Mars 1906 (*J.O. 16 mars 1906, p. 1.722*). Bâtiment en réserve normale à Cherbourg.



M. le capitaine de frégate Rey (H.-E.), du port de Cherbourg, est désigné pour exercer le commandement du croiseur *Friant*, en réserve normale au chef-lieu du 1^{er} arrondissement maritime.

— **CONRAD-BRUAT Ernest Armand Louis**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement en Mai 1906 (*J.O. 16 mai 1906, p. 3.416*). Commandement pris le 15 mai 1906 (*Annuaire de la Marine 1907, p. 788*). Bâtiment en réserve normale à Cherbourg.



M. le capitaine de frégate Conrad-Bruat (E.-A.-L.), du port de Cherbourg, est désigné pour exercer le commandement du croiseur *Friant*, en réserve normale au chef-lieu du 1^{er} arrondissement maritime.

— **CROVA Benjamin Alexandre Antoine**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement en Avril 1907 (*J.O. 27 avr. 1907, p. 3.052*). Commandement

pris le 18 février 1907 (*Annuaire de la Marine 1908*, p. 732). Bâtiment en réserve normale à Cherbourg.

M. le capitaine de frégate Crova (B.-A.-A.), du port de Cherbourg, est désigné pour exercer le commandement du croiseur *Friant*, en réserve normale au chef-lieu du 1^{er} arrondissement maritime.

— **GROUT Marie Gaston**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement début Janvier 1908 (*J.O. 19 janv. 1908*, p. 472). Commandement pris le 20 janvier 1908 (*Annuaire de la Marine 1909*, p. 740). *Escadre du Nord*.

M. le capitaine de frégate Grout (M.-G.), du port de Brest, nommé au commandement du *Friant*, à Cherbourg, prendra son commandement le plus tôt possible.

— **BERNARD Paul Onuphre Louis Blaise Marie**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 3 avril 1909 (*J.O. 5 avr. 1909*, p. 3.594). Commandement pris le 15 avril 1909 (*Annuaire de la Marine 1910*, p. 743). *Division navale du Maroc*.

Par décision présidentielle du 3 avril 1909, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Bernard (Paul-Onuphre-Louis-Blaise-Marie) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe *Friant*.

— **De La TASTE Alfred Auguste Emmanuel**, capitaine de frégate, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 31 mai 1910 (*J.O. 2 juin 1910*, p. 4.785). *Division navale du Maroc*.

Par décision présidentielle du 31 mai 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate de La Taste (Alfred-Auguste-Emmanuel) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe *Friant*.

— **LEQUERRÉ André Paul Marie**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 5 mai 1911 (*J.O. 5 mai 1911*, p. 3.620). Commandement pris le 20 juin 1911 (*Annuaire de la Marine 1912*, p. 752). *Division navale du Maroc*.

Par décision présidentielle du 5 mai 1911, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Lequerré (A.-P.-M.) a été nommé au commandement du *Friant*, dans la division navale du Maroc.

M. le capitaine de frégate Lequerré (A.-P.-M.), du port de Brest, nommé au commandement du *Friant*, dans la division navale du Maroc, rejoindra sa destination par le paquebot de Marseille (compagnie Paquet), partant le 16 juin à huit heures du matin et prendra aussitôt son commandement.

(*J.O. 9 mai 1911*, p. 3.671)

Par décret du 11 juillet 1912 (*J.O. 13 juill. 1912, p. 6.225*), élevé au grade d'officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur dans les termes suivants :

Lequerré (André-Paul-Marie), capitaine de frégate; 30 ans 9 mois de services, dont 24 ans 6 jours à la mer. Campagne de guerre au Maroc comme commandant du croiseur *Friant*. Inscrit d'office au tableau de concours pour officier de la Légion d'honneur en raison du sang-froid et des qualités manœuvrières dont il a fait preuve en portant des secours immédiats aux passagers du paquebot *Delhi*, échoué au cap Spartel (Maroc), par gros temps. Chevalier du 12 septembre 1894.

— **CARVÈS François**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 3 octobre 1912 (*J.O. 5 oct. 1912, p. 8.592*). Commandement pris à Rochefort le 15 novembre 1912 (*J.O. 8 oct. 1912, p. 8.646*). *Division navale du Maroc*.

Par décision présidentielle en date du 3 octobre 1912, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Carvès (F.) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe *Friant*.

M. le capitaine de frégate Carvès (F.), du port de Toulon, nommé au commandement du *Friant*, prendra son commandement à Rochefort le 15 novembre 1912.

— **LAGRENÉE Maurice Alexandre**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 15 avril 1914 (*J.O. 18 avr. 1914, p. 3.574*). *Division navale du Maroc*.

Par décret en date du 15 avril 1914, M. le capitaine de frégate Lagrenée (M.-A.) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe *Friant*.

M. le capitaine de frégate Lagrenée (M.-A.), du port de Brest, nommé au commandement du *Friant*, dans la division navale du Maroc. rejoindra sa destination par le paquebot quittant Marseille le 16 mai 1914.

(*J.O. 19 avril 1914, p. 3.641*)

— **CARRÉ Eugène François**, capitaine de vaisseau, du port de Lorient. Nommé à ce commandement par un décret du 13 mai 1915 (*J.O. 16 mai 1915, p. 3.121 ~ Erratum J.O. 18 mai 1915, p. 3.164*).

Par décret en date du 13 mai 1915, M. le capitaine de vaisseau Carré (E.-F.) a été nommé au commandement de 2^e classe du croiseur *Friant*.

Erratum au Journal officiel du 16 mai 1915 :
Page 3121, 1^{re} colonne, au lieu de : « Par décret
en date du 13 mai 1915, M. le capitaine de vais-
seau Carré (E.-F.), a été nommé au commande-
ment de 2^e classe du croiseur *Friant* », lire :
« a été nommé au commandement du croiseur
de 2^e classe *Friant* ».

— **GOISSET Georges François Louis Philibert**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 29 août 1916 (*J.O. 31 août 1916, p. 7.855*).

Par décret en date du 29 août 1916, M. le
capitaine de frégate Goisset (Georges-François-
Louis-Philibert) a été nommé au commande-
ment du croiseur de 2^e classe *Friant*.

— **TADIÉ Yves Marie Ludovic**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce com-
mandement par ... [1918 ~ 1919]

— **DEMADRILLE Louis**, capitaine de corvette, du port de Brest. Nommé à ce comman-
dement par ... [1919 ~ ...]

Daniel LAHEYNE

27 mai 2020